

Communiqué de presse pour l'action du 10 mars 2014

Chômage : « *Halte aux exclusions ! Pour de vrais emplois !* »

Au cours de cette législature, le gouvernement fédéral a pris une série de mesures...radicales, relatives à l'indemnisation des demandeurs d'emploi : dégressivité accrue des allocations de chômage, intensification des contrôles ONEm, extension de ceux-ci aux chômeurs âgés de plus de 50 ans, réforme des allocations et du stage d'attente des jeunes (transformés en allocations et stage 'd'insertion'), création de 'stages de transition' pour les jeunes (les fameux stages 'De Coninck'), resserrement des conditions de l'emploi convenable. Déjà depuis 2004, nous dénonçons le caractère bureaucratique et arbitraire des contrôles effectués par l'ONEm.

Toutes ces mesures sont non seulement injustes mais aussi absurdes puisque l'emploi, lui, est...de moins en moins disponible : elles vont accentuer la précarité dans laquelle survivent déjà de trop nombreux travailleurs sans emploi. Dès janvier 2015, avec la limitation dans le temps des allocations d'insertion, ce sont près de 50.000 personnes, majoritairement des femmes, qui risquent de basculer dans la pauvreté, dont plus de 5.500 rien qu'en Région bruxelloise... *Une véritable bombe sociale !*

Rappeler la solidarité qui unit tous les travailleurs, avec ou sans emploi, est ici fondamental. Car toucher aux allocations de chômage, c'est aussi faire pression, à la baisse, sur les salaires et les conditions de travail de l'ensemble du monde du travail.

Les travailleurs bruxellois refusent de porter le poids de la crise économique. Ils refusent la chasse aux chômeurs et se mobilisent pour le retrait des mesures chômage prises au cours de cette législature : « *pas de sanction sans la proposition d'un vrai emploi* ».

Ils demandent, en revanche, une augmentation des moyens publics destinés à l'accompagnement et à la formation des travailleurs sans emploi. Enfin, elles revendiquent surtout des mesures politiques fortes en faveur de la création massive d'emplois de qualité.

Pour toutes ces raisons, le front commun syndical, les collectifs de chômeurs et le mouvement associatif bruxellois organisent une action le 10 mars 2014, dès 12h, devant le bureau bruxellois de l'ONEM, 4, place Marcel Broodthaers, 1060 St Gilles. Fin de l'action à 14h, devant le Cabinet de la Ministre fédérale de l'emploi, place Victor Horta, 1060 St Gilles

CSC Bruxelles, CGSLB Bruxelles & FGTB Bruxelles
Réseau Bruxellois des Collectifs de Chômeurs & Het Werkt/Ca marche,
Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, Marche Mondiale des Femmes,
Fédération des organismes d'Insertion SocioProfessionnelle et d'Economie
Sociale d'Insertion (FeBISP), Mouvement Ouvrier Chrétien, Centrale Culturelle
Bruxelloise & Lire et Ecrire Bruxelles.

Contact : (les 3 attachés de presse de la CSC, CGSLB et FGTB)